

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D’EAST HEREFORD
MRC DE COATICOOK**

SÉANCE ORDINAIRE DU SEPT OCTOBRE DEUX MILLE DIX-NEUF

À la séance ordinaire du conseil municipal d’East Hereford tenue à la bibliothèque municipale sise au quinze, rue de l’Église, East Hereford, le septième jour d’octobre deux mille dix-neuf, étant la dixième assemblée ordinaire de la cent soixante-et-unième session.

Étaient présents	Mmes	Marie-Ève Breton, mairesse Nicole Bouchard, conseillère poste 1
	M.	Normand Roy, conseiller poste 2
	M.	Benoit Lavoie, conseiller poste 3
	Mmes	Anick-Nadia Gauthier Arbour, conseillère poste 4 Linda McDuff, conseillère poste 5 Caroline Lemire, conseillère poste 6

Était aussi présent Monsieur François Lessard, directeur général et secrétaire-trésorier.

Ouverture de l’assemblée

L’assemblée est ouverte à 19h02 par la mairesse Marie-Ève Breton.

19-10-177 Adoption de l’ordre du jour

Ayant tous pris connaissance du projet d’ordre du jour;

SUR PROPOSITION de la conseillère Anick-Nadia Gauthier Arbour
APPUYÉE par la conseillère Nicole Bouchard

IL EST RÉSOLU que l’ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

19-10-178 Approbation du procès-verbal de l’assemblée du 9 septembre 2019

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de l’assemblée du 9 septembre 2019;

SUR PROPOSITION du conseiller Normand Roy
APPUYÉE par le conseiller Benoît Lavoie

IL EST RÉSOLU de l’approuver tel que déposé, celui-ci étant le juste reflet des délibérations de ce conseil et en conséquence, une telle approbation vaut pour chacune des résolutions qu’il contient.

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

Période de questions du public

M. Marco Gosselin, président de Loisirs East Hereford, est présent pour annoncer que, suite à un essoufflement des bénévoles du comité, le comité des loisirs mettra fin à ses activités.

M Gosselin quitte.

M. Renald Belleville est présent pour faire part de son souci du manque de communication entre la municipalité et les différents organismes et bénévoles qui sont présents à la municipalité. Il mentionne que plusieurs irritants pourraient être ainsi évités.

M. Belleville quitte.

DÉCISIONS

19-10-179 États comparatifs au 30 septembre 2019

ATTENDU que les états comparatifs budgétaires au 30 septembre 2019 ont été déposés par le secrétaire-trésorier;

SUR PROPOSITION de la conseillère Linda McDuff
APPUYÉE par la conseillère Nicole Bouchard

IL EST RÉSOLU d'en accepter le dépôt.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-10-180 Ressourcerie des Frontières – contribution pour rénovations

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande d'aide financière symbolique du montant de 1\$ par citoyen de la part de la Ressourcerie des Frontières;

ATTENDU que la Ressourcerie des Frontières désire effectuer un projet de réfection de la toiture afin d'éviter la détérioration de l'édifice;

ATTENDU que la Ressourcerie est un important partenaire, pour la municipalité, dans la gestion des matières résiduelles;

SUR PROPOSITION de la conseillère Caroline Lemire
APPUYÉE par le conseiller Normand Roy

IL EST RÉSOLU QUE

- 1) que la municipalité contribue au projet de réfection de la Ressourcerie des Frontières, pour un montant de 300.00\$;
- 2) d'engager le crédit de 300.00\$, sous réserve des crédits disponibles;
- 3) de requérir le paiement de la contribution par le secrétaire-trésorière.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-10-181 Coop de produits pétroliers – taxes matières résiduelles

ATTENDU que la Coop de produits et services pétroliers du canton d'Hereford paie le taux applicable aux commerces pour la taxe sur les matières résiduelles;

ATTENDU que l'article 1.1.5 du règlement 116-00 définit un commerce comme suit : Un bâtiment ou une partie de bâtiment ou un local ou une partie de local utilisé par une ou plusieurs personnes pour acheter, vendre ou échanger des produits ou objets ou pour offrir des services et comprend notamment mais non limitativement un magasin, une boutique, un atelier, un lieu de réunion, un restaurant, un hôtel, une banque, une caisse populaire, un édifice abritant des

services gouvernementaux tel un poste de contrôle des frontières, une aire d'entreposage et de réparation de camions, un endroit où s'exerce une activité économique ou administrative en matière de finance, de commerce ou de service, un métier, un art, une profession ou toute autre activité constituant un moyen de profit, de gain ou d'existence, que cette activité soit exercée à des fins lucratives ou non, sauf un emploi ou une charge;

ATTENDU qu'aucun bâtiment ni local n'est utilisé par la Coop;

SUR PROPOSITION du conseiller Benoit Lavoie
APPUYÉE par la conseillère Anick-Nadia Gauthier Arbour

IL EST RÉSOLU de retirer, à compter de l'année 2020, la taxation des matières résiduelles du compte de la Coop de produits et services pétroliers du canton d'Hereford.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-10-182 Installation génératrice

ATTENDU que le conseil avait approuvé, par la résolution 19-05-95, une dépense de 35 750.00\$ plus taxes pour l'achat d'une génératrice et son installation;

ATTENDU que le modèle de la génératrice a changé après la première soumission et que le coût de son installation est plus élevé que sur la première soumission;

SUR PROPOSITION de la conseillère Caroline Lemire
APPUYÉE par la conseillère Anick-Nadia Gauthier Arbour

IL EST RÉSOLU d'approuver la nouvelle soumission et d'en assumer les frais supplémentaires de 500\$ plus taxes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-10-183 Politique familiale et des aînés 2020-2024 - adoption

ATTENDU que l'épreuve de la Politique familiale et des aînés 2020-2024 de la municipalité d'East Hereford a été présentée au conseil municipal;

ATTENDU que dans son ensemble, elle reflète bien le plan d'action de la municipalité;

SUR PROPOSITION de la conseillère Anick-Nadia Gauthier Arbour
APPUYÉE par le conseiller Normand Roy

IL EST RÉSOLU que la municipalité adopte la Politique familiale et des aînés 2020-2024 ainsi que son plan d'action.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-10-184 Politique familiale et des aînés – comité de suivi

ATTENDU que le plan d'action 2020-2024 de la Politique familiale et des aînés est un travail en continu;

SUR PROPOSITION de la conseillère Linda McDuff
APPUYÉE par la conseillère Anick-Nadia Gauthier Arbour

IL EST RÉSOLU

- 1) que la conseillère Anick-Nadia Gauthier, conseillère responsable des dossiers familles et aînés, appuyée par le secrétaire-trésorier, François Lessard, pilotent le comité de suivi du plan d'action 2020-2024 de la Politique familiale et des aînés de la municipalité d'East Hereford;
- 2) que ce comité soit composé des membres ayant participé à la mise en place du plan d'action 2020-2024 de ladite politique, soit Eva Marchesseault, Véronique Fontaine, Maryse Audet et Sonia Côté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-10-185 Entretien d'hiver chemin Andrews et borne sèche du chemin des Côtes

SUR PROPOSITION de la conseillère Linda McDuff
APPUYÉE par la conseillère Anick-Nadia Gauthier Arbour

IL EST RÉSOLU

- 1) d'accorder un contrat à M. Jerry Cunnington, pour l'ouverture et l'entretien du chemin Andrews sur une distance de 0,2 km ainsi que le chemin menant à la borne-sèche sur le chemin des Côtes. Le coût de ces entretiens est de 1000\$ et le paiement sera effectué au 1er avril 2020.
- 2) d'autoriser la mairesse Marie-Ève Breton et le secrétaire-trésorier François Lessard à signer le contrat;
- 3) d'engager le crédit de 1000.00\$ pour cette dépense, sous réserve des crédits disponibles;
- 4) de requérir le paiement de la dépense par le secrétaire-trésorier, à l'échéance.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-10-186 Contrat chemins d'hiver, Érablière Carbonneau

ATTENDU qu'Érablière Carbonneau 619, rue Kennedy Coaticook J1A 2X2, est un contribuable de la Municipalité de Saint-Venant-de-Paquette et que, pour accéder à sa propriété, il doit emprunter le chemin Beloin sur le territoire de la Municipalité d'East Hereford;

ATTENDU que le conseil municipal a accordé au Club Autoneige Cookshire inc. et au Club Quad Estrie Sud des droits de passage sur ce chemin et que, par conséquent, la pratique de la motoneige et du Quad ont priorité;

ATTENDU que le conseil municipal demande à Érablière Carbonneau de prendre en considération l'autorisation accordée par règlement auxdits Clubs et de s'assurer qu'une partie du chemin et de son accotement demeure sous couverture enneigée afin de ne pas écarter la pratique de ce sport;

ATTENDU que le conseil municipal d'East Hereford ne veut encourir aucun frais pour permettre à Érablière Carbonneau d'accéder à ses terrains;

ATTENDU que le conseil municipal est disposé à accorder un contrat de chemin d'hiver, sans aucune rémunération, pour accommoder Érablière Carbonneau;

SUR PROPOSITION du conseiller Benoit Lavoie
APPUYÉE par la conseillère Caroline Lemire

IL EST RÉSOLU

- 1) D'accorder à Érablière Carbonneau un contrat d'un an (2019-2020) pour l'ouverture et l'entretien du chemin Beloin tel que décrit à l'Annexe A dudit contrat, comme ici au long reproduit;
- 2) De demander à Érablière Carbonneau de respecter les recommandations de la Municipalité, eu égard à la pratique de la motoneige et du quad et d'en informer l'entrepreneur choisi;
- 3) De ne verser aucune rémunération à Érablière Carbonneau pour ce contrat;
- 4) D'autoriser Érablière Carbonneau à engager un sous-contractant pour cet entretien;
- 5) D'autoriser la mairesse Marie-Ève Breton et le secrétaire-trésorier François Lessard à signer pour et au nom de la Municipalité ledit contrat.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-10-187 Le progrès - appui

ATTENDU la situation actuelle des médias du Groupe Icimédias, propriétaires entre autres du journal Le Progrès;

ATTENDU les grands bouleversements vécus par la presse écrite, qui se traduisent par une forte proportion des revenus publicitaires qui se sont rapidement dirigés vers les médias numériques;

ATTENDU qu'en vertu de la loi 122, les municipalités ne sont plus tenues de publier un nombre important d'avis publics dans les journaux;

ATTENDU la demande du groupe Icimédias de reconsidérer notre décision de ne plus publier nos avis publics dans Le Progrès;

SUR PROPOSITION de la conseillère Caroline Lemire
APPUYÉE par la conseillère Nicole Bouchard

IL EST RÉSOLU que la municipalité s'engage à publier, à raison de 2 fois par année, soit des remerciements, des félicitations, des souhaits divers ou tout autre type de publication jugée pertinente.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-10-188 Formation ABC/DG de l'ADMQ

ATTENDU que l'association des directeurs municipaux du Québec a mis sur pied une formation gratuite qui s'adresse spécifiquement aux directeurs généraux ayant moins de 3 ans d'expérience les 12 et 13 novembre prochains;

ATTENDU que les frais d'hébergement ainsi que les repas sont également à la charge de l'ADMQ;

SUR PROPOSITION de la conseillère Anick-Nadia Gauthier Arbour
APPUYÉE par la conseillère Nicole Bouchard

IL EST RÉSOLU

- 1) de procéder à l'inscription du directeur général François Lessard pour la formation ABC/DG, de l'ADMQ;
- 2) de rembourser les frais de déplacements au taux applicable au directeur général.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-10-189 Délégation Gala excellence de la CCIRC

ATTENDU qu'une entreprise de la municipalité d'East Hereford, le camping Mont Expérience Hereford, est en nomination au Gala Excellence de la chambre de commerce et d'industrie de la région de Coaticook;

SUR PROPOSITION de la conseillère Linda McDuff
APPUYÉE par la conseillère Nicole Bouchard

IL EST RÉSOLU

- 1) de déléguer la mairesse Marie-Ève Breton et le directeur général François Lessard au Gala Excellence de la CCIRC;
- 2) d'engager le crédit de 150.00\$, sous réserve des crédits disponibles;
- 3) de requérir le paiement de la contribution par le secrétaire-trésorière

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RAPPORTS

Mairesse – Marie-Ève Breton

Madame Breton fait maintenant partie du conseil d'administration de la MRC de Coaticook.

Une rencontre est prévue avec les représentants d'Énergir.

Madame Breton a également assisté au congrès annuel de la FQM. Les ateliers ont été intéressants, mais un peu moins que l'année précédente.

Environnement et Culture (Nicole Bouchard)

La conseillère était présente, tout comme 11 autres citoyens d'East Hereford, aux festivités du 75^e anniversaire des pompiers de Beecher Falls. Très bel événement.

La table de concertation culturelle de la MRC de Coaticook organise un concours de photos.

Développement local, régional et touristique (Normand Roy)

Rien à signaler

Église (Normand Roy)

Bilan final du méchoui 145 personnes étaient présentes. Grand succès en grande partie grâce aux bénévoles, aux commanditaires et Serge Madore qui a encore une fois fait un prix d'ami.

Réseau routier (Benoit Lavoie)

Travaux sur le chemin Beloin. Ponceau sur le chemin Lépine, ça peut aller au printemps prochain.

Famille et aînés (Anick-Nadia Gauthier Arbour)

Le guide de la politique familiale et des aînés 2020-2024 a été retourné pour des corrections mineures. Nous devrions recevoir la version imprimée sous peu.

Sécurité civile et publique (Anick-Nadia Gauthier Arbour)

Rien à signaler

Aménagement et urbanisme (Linda McDuff)

Rien à signaler

Loisirs (Caroline Lemire)

Rien à souligner.

CORRESPONDANCE

19-10-190 Correspondance aux archives

SUR PROPOSITION du conseiller Normand Roy
APPUYÉE par la conseillère Caroline Lemire

IL EST RÉSOLU que la correspondance suivante soit conservée aux archives municipales, suivant les règles prévues au calendrier de conservation en vigueur:

- CDC
- First Connecticut Lake Dam
- RQAP
- Ressourcerie des frontières
- MRC de Coaticook (2)
- Le Progrès

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

NOTES ET QUESTIONS DIVERSES

FINANCES

19-10-191 Rapport financier au 30 septembre 2019

Ayant tous pris connaissance du rapport financier au 30 septembre 2019;

SUR PROPOSITION du conseiller Normand Roy
APPUYÉE par la conseillère Linda McDuff

IL EST RÉSOLU que ce conseil en accepte le dépôt.

	Fonds d'administration	Fonds de roulement
Solde de départ	419 882.83	17 743.86
Déboursés de septembre	40 240.45	
Revenus de septembre	71 362.16	2 387.70 + 15.76
Chèques en circulation	71 336.12	
Solde à la Caisse	451 004.54	
Solde réel	379 668.42	20 147.32

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-10-192 Présentation des comptes au 30 septembre 2019

Ayant tous pris connaissance des comptes payés et à payer au 30 septembre 2019;

SUR PROPOSITION de la conseillère Caroline Lemire
APPUYÉE par la conseillère Linda McDuff

IL EST RÉSOLU que ce conseil approuve les dépenses présentées par le secrétaire-trésorier et en autorise le paiement pour un montant total de 61 718.46 \$ et en conséquence une telle approbation vaut pour chacune d'elle, sous réserve des crédits disponibles. De plus, le conseil entérine la liste des paiement émis en septembre 2019, pour un montant total de 102 467.59 \$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

DISPOSITIONS FINALES

19-10-193 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé;

SUR PROPOSITION du conseiller Normand Roy
APPUYÉE par la conseillère Nicole Bouchard

IL EST RÉSOLU
que la séance ordinaire soit levée à 21h40.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Marie-Ève Breton, mairesse

François Lessard, sec.-trésorier

Je, Marie-Ève Breton, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à ma signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.
